

## Avant votre arrivée

### Les aires de stationnement affichent très rapidement complet les week-ends de haute saison.

- Pendant les week-ends d'été et d'automne, il convient d'arriver tôt et d'envisager le covoiturage.
- Les adhérents de la réserve ne pourront pas se garer à la porte d'entrée de la Mohonk Mountain House lors des week-ends chargés. Ils peuvent se rendre au point de départ de Spring Farm.
- Les aires de stationnement sont complètes ? Le stationnement longue durée sur la route n'est pas autorisé. Le service des transports de l'État de New York a fixé à 30 min la durée maximum de stationnement au « Scenic Overlook » et au « Hairpin Turn » situés à moins de 2 km au nord du croisement des Routes 299 et 44-55, dans la ville de Gardiner.
- La solution : utilisez les aires de stationnement de longue durée du Visitor Center de la réserve de Mohonk et de West Trapps, situées à 400 mètres et 2,4 km respectivement du croisement des Routes 299 et 44-55.
- Pour faciliter le stationnement, fluidifier le trafic à New Paltz et réduire votre empreinte carbone, vous pouvez envisager d'utiliser [511NYRideshare](#).

### La clé pour une visite agréable et en toute sécurité : la préparation

- Pensez à la durée de votre randonnée et au temps qu'il vous reste avant la fermeture de la réserve au coucher du soleil.
- Vérifiez les prévisions météo et habillez-vous en conséquence.
- Choisissez une randonnée qui correspond au niveau du membre le moins expérimenté de votre groupe.
- Organisez-vous : des forfaits journaliers ou une adhésion annuelle sont nécessaires pour accéder aux sentiers et chemins.
- Respectez le calme et l'isolation des lieux : Pas de verre, de radios ou de feux.
- Aidez à protéger les plantes et à prévenir l'érosion : Restez sur les sentiers balisés.
- La réserve de Mohonk interdit l'utilisation de systèmes aériens sans équipage, également appelés véhicules aériens sans équipage, drones, quadcopters, avions radiocommandés et/ou tout autre matériel de ce type, sur ou au-dessus de sa propriété, excepté en cas d'autorisation délivrée au terme de notre procédure de demande de permis.
- Il est strictement interdit de fumer sur l'ensemble de la réserve Mohonk.

### Vous souhaitez amener votre chien ?

- Les chiens sont les bienvenus mais, conformément à nos politiques et à la loi en vigueur dans l'État de New York, ils doivent être tenus en laisse et sous votre contrôle à tout moment.
- La laisse évite au chien de se perdre et le protège des dangers qu'il pourrait rencontrer dans la nature sauvage, comme les porc-épic, les ours, les serpents venimeux ou des animaux malades, blessés ou porteurs de la rage.
- Les chiens qui ne sont pas tenus en laisse gênent, blessent et parfois tuent la faune.
- Ils peuvent également faire peur aux autres visiteurs et à leurs chiens, les empêchant par conséquent de profiter de la tranquillité que la nature a à leur offrir.
- Quand vous attachez votre chien en bas d'une falaise pendant que vous escaladez, vous n'en avez pas le contrôle. Pensez à laisser votre chien chez vous si vous escaladez en falaise ou en bloc.
- Les sens affûtés d'un chien tenu en laisse peuvent vous avertir de la faune ou des visiteurs qui passent à proximité de vous.
- Les chiens ne sont pas autorisés dans l'enceinte de la Mountain House de Mohonk, sur les chemins de la réserve pendant la saison de ski, ni dans aucun étang ou ruisseau de la réserve.
- Merci de ramasser les déjections de votre chien sur les sentiers et les chemins afin que tous les visiteurs puissent profiter des lieux et pour veiller à la propreté des ruisseaux et des réseaux d'alimentation en eau.
- **Si vous ne tenez pas votre chien en laisse, un procès-verbal pourra être dressé contre vous, votre chien pourra être emmené à la fourrière ou vos droits d'utilisation de la réserve pourront être révoqués.**